

Sujet de stage : Recensement et pose de repères de crue dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) Vienne aval

Contexte

L'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne a pour objet la gestion équilibrée de la ressource en eau du bassin de la Vienne (21 000 km²). Il assure la coordination des dispositifs de gestion de l'eau sur le bassin, apporte un appui aux démarches telles que les contrats territoriaux, anime le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Vienne et le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) Vienne aval.

Suite à l'identification du secteur de Châtelleraut en Territoire à Risque Important (TRI), la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) s'est étendue aux communes amont afin de pouvoir agir sur l'aléa. Il a été décidé de déployer un PAPI sur ce périmètre afin d'engager les actions nécessaires à la réduction du risque d'inondation (11 communes – 400 km²). Parmi les actions inscrites et compte tenu de la faible culture du risque sur le territoire, il est envisagé l'implantation de repères de crue.

Missions

Les missions confiées au stagiaire sont les suivantes :

1. recenser les informations sur les crues passées ;
2. déterminer les sites intéressants de pose de repères de crue ;
3. préparer les démarches préalables à la mise en place effective des repères de crue (établir des conventions-types pour assurer la pose des repères de crue, rédiger les cahiers des charges nécessaires à la réalisation des opérations de nivellement et de géoréférencement, etc.).
4. éditer des fiches d'identification de chaque repère de crue posé et alimenter la base de données nationale ;
5. diffuser les informations.

Ce travail sera réalisé sur les 11 communes comprises dans le périmètre du PAPI (= communes qui jouxtent la Vienne depuis Valdivienne jusqu'à Châtelleraut).

Profil requis

- Etudiant de niveau bac +5 dans les domaines de l'environnement, de la prévention des risques naturels et plus particulièrement inondation
- Maîtrise des outils SIG (ArcGis, QGis) et bureautiques
- Bonnes capacités d'expression orale et rédactionnelles
- Aptitudes relationnelles et sens du contact
- Permis B obligatoire et disposer d'un véhicule personnel en vue de son utilisation pour les déplacements (remboursement des frais)

Organisme recruteur

Etablissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Vienne
18 rue Soyouz
87 068 LIMOGES Cedex

Le lieu du stage sera basé dans les locaux de l'antenne de Poitiers sur le site du Futuroscope sous la responsabilité du chargé de mission Vienne aval.

Durée

6 mois en 2018, période à définir en concertation avec le stagiaire

Rémunération

En application du décret n°2008-96 du 31 janvier 2008 relatif à la gratification et au suivi des stages en entreprise, une indemnité mensuelle de stage sera versée.

Transmettre CV et lettre de motivation par mail dès que possible au plus tard le 17 novembre 2017 à f.blaize@eptb-vienne.fr

Contact

Fabien BLAIZE (chargé de mission Vienne aval) f.blaize@eptb-vienne.fr – 05.49.62.91.22
Stéphane LORIOT (Directeur) s.loriot@eptb-vienne.fr – 05.55.06.39.42